

le BULLETIN

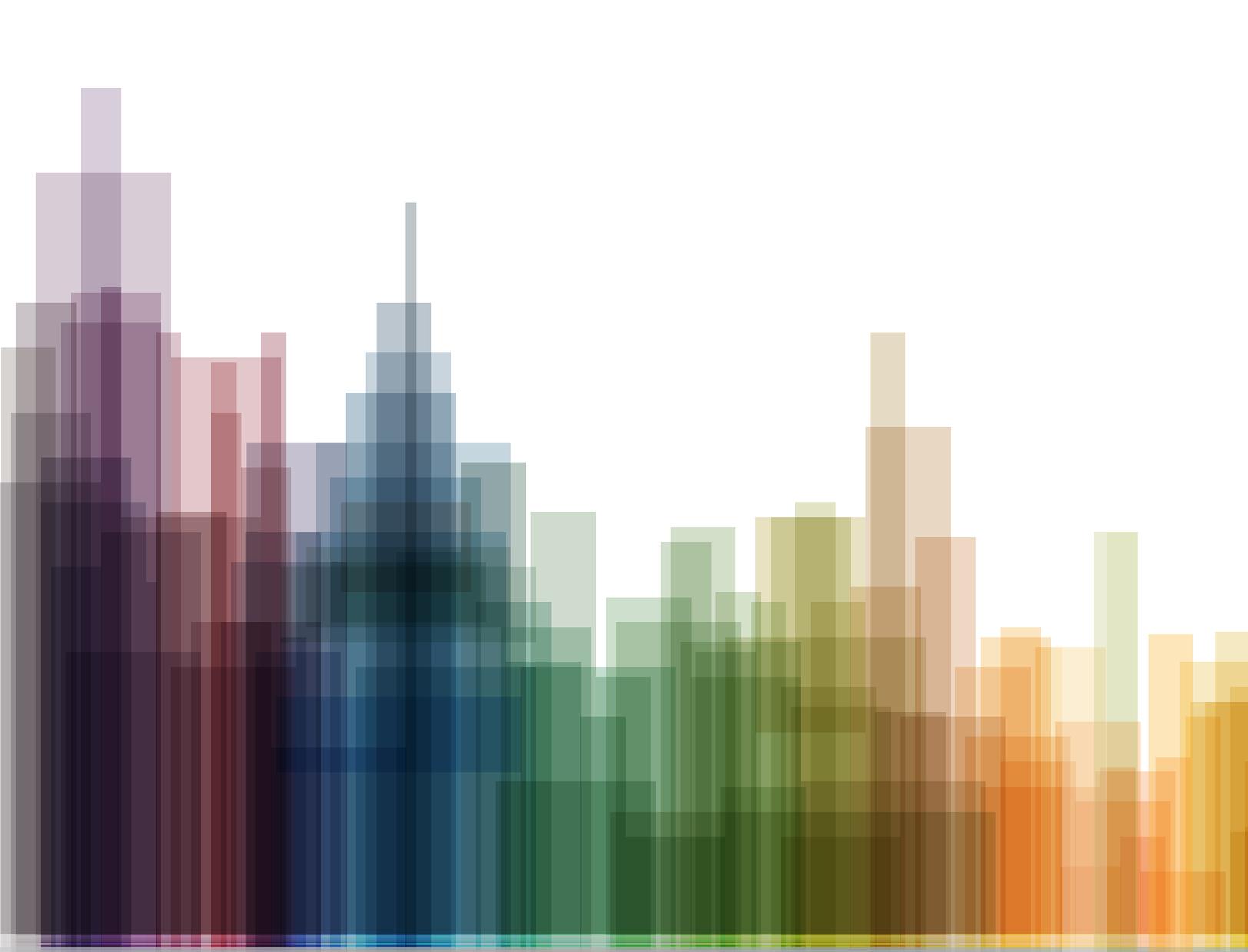
DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Numéro mensuel 6 | Mai 2019



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

GRUPE AFRIQUE II



SOMMAIRE

- Avant-propos 1
- L'autonomisation des femmes, une priorité pour développer le capital humain 2
- L'Indice du Capital Humain..... 4
- Le Sommet du We-Fi en Côte d'Ivoire..... 6
- Relations du Bureau avec nos pays 9
 - Djibouti devient membre du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) .. 9
 - Côte d'Ivoire – Vice-championne du monde de la croissance sur la période 2012-2018..... 13
 - Île Maurice – une réussite économique 18
- Projets approuvés par le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale qui concernent les pays de notre groupe au cours de la période sous-revue 20



Jean-Claude TCHATCHOUANG

AVANT-PROPOS

Le 17 avril 2019 s'est tenu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, un sommet sur l'entrepreneuriat féminin organisé par l'Initiative pour le financement des femmes (We-Fi, sigle en anglais). Ce sommet a, entre autres, souligné l'importance de l'autonomisation des femmes en tant que priorité pour le développement du capital humain.

Lors des Assemblées annuelles de 2017, la Banque mondiale a lancé le projet du capital humain afin d'accélérer la réalisation d'investissement nombreux et de qualité dans les populations, et de favoriser ainsi l'équité et la croissance économique.

L'autonomisation des femmes et l'accès aux services de santé procréative sont au cœur de ce programme. En effet, nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de croissance économique durable sans l'autonomisation des femmes.

Le projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel ou SWEDD (Selon l'acronyme anglais) est un exemple de la manière dont la Banque mondiale aborde la problématique de l'autonomisation des femmes. Ce projet s'emploie à offrir des débouchés aux femmes dans les pays où les taux de mariage d'enfants sont parmi les plus élevés au monde.

Si nos pays agissent dès maintenant, les changements qui se produiront durant les prochaines années auront des effets positifs cumulés au cours des décennies à venir. L'Afrique abrite la plus grande population de jeunes et de jeunes femmes en particulier que le monde n'ait jamais connue. Faisons-en un atout, en développant le capital humain de cette jeunesse. Ce qui passe en priorité par l'autonomisation des femmes.

L'AUTONOMISATION DES FEMMES, UNE PRIORITÉ POUR DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN

« Il ne faut jamais craindre qu'il y ait trop de sujets, trop de citoyens vu qu'il n'y a de richesse, ni force que d'hommes » écrit Jean Bodin en 1577. Clairvoyance singulière à une époque où les économistes mercantilistes confondent encore bien souvent la richesse d'un royaume avec l'or accumulé par le roi.

Le capital humain d'un pays est reconnu comme étant un de ses atouts concurrentiels les plus importants. Les travaux récents de la Banque mondiale ont contribué à apporter plus d'éclaircissements à cet égard. En particulier, le rapport de la Banque mondiale intitulé « *The Changing Wealth of Nations 2018* » publié en janvier 2018, montre que le capital humain constitue la part la plus importante de la richesse dans le monde. Selon ce rapport, le capital humain représente les deux tiers de la richesse mondiale, bien loin devant les ressources naturelles et le capital physique. Le rapport démontre également que le capital humain constitue 70 % de la richesse dans les pays à revenu élevé, contre seulement 40 % dans les pays à faible revenu, où la plus grande part des richesses est fournie par le capital naturel.

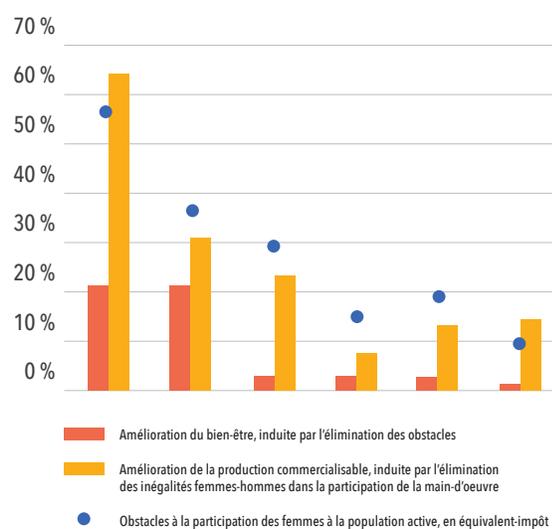
Investir dans le capital humain devient donc un impératif pour accroître la richesse et stimuler la croissance économique. Ainsi, entre 1995 et 2014, une vingtaine de pays à faible revenu dont la richesse était basée sur le capital naturel en 1995, sont passés au statut de pays à revenu intermédiaire en réinvestissant les recettes issues du capital naturel dans des secteurs tels que l'infrastructure, mais surtout dans l'éducation et la santé.

Investir dans le capital humain pour éviter des pertes de richesses due à l'inégalité du genre

L'investissement dans le capital humain s'avère crucial pour réduire les inégalités entre hommes et femmes et améliorer la participation de la main d'œuvre féminine. Les analyses concordent pour souligner l'importance d'adopter des politiques destinées à réduire les obstacles qui empêchent les femmes de s'émanciper économiquement et de contribuer à la croissance économique de leur pays.

Le rapport « *The Changing Wealth of Nations 2018* » cité plus haut estime que l'égalité entre les hommes et les femmes permettrait d'accroître la part de la richesse relative au capital humain de 18 % globalement et 26 % dans les pays à faible revenu. La répartition selon le genre de la part des richesses découlant du capital humain montre que les femmes représentent seulement 39 % de la richesse découlant du capital humain contre 61 % pour les hommes.

La suppression des entraves à l'accès des femmes au marché du travail contribue considérablement au bien-être et à la croissance



Source : Calculs des services du FMI.
Note : Voir explications des calculs dans la note des services du FMI n°18/06 intitulée « *Economic Gains from Gender Inclusion: New Mechanisms, New Evidence* ».

D'autres publications soulignent également le rôle important de l'égalité de genre dans la croissance économique. Selon une étude du FMI, une plus grande parité entre les sexes et une participation accrue des femmes à la vie économique sont liées à une plus forte croissance, à de meilleurs résultats en matière de développement, et à une réduction de l'inégalité de revenu.

Les avantages liés à une participation accrue des femmes à la main d'œuvre vont donc au-delà du bien être individuel de la femme et de son ménage. En effet, la Banque mondiale dans l'une de ses publications sur le coût de l'inégalité entre les sexes, datée de mai 2018, démontre que, la perte de richesse due aux différences de revenus entre les femmes et les hommes s'élèverait à 160 000 milliards de dollars. Autrement dit, la richesse du capital humain pourrait augmenter de 21,7 %

globalement et la richesse mondiale de 14 % si les inégalités de revenus entre les hommes et les femmes étaient éliminées. Le document souligne par ailleurs que l'élimination des disparités entre les genres permettrait à l'Afrique Subsaharienne de voir sa richesse globale augmenter de 11,4 %.

Quelles politiques pour assurer une meilleure égalité des chances entre les genres ?

Les deux facteurs principaux à la base de la différence des revenus entre hommes et femmes sont : 1) la faible participation des femmes à la main-d'œuvre et 2) les inégalités dans les salaires.

En ce qui concerne la faible participation des femmes à la main d'œuvre, on note que les femmes tendent à être moins actives que les hommes sur le marché du travail et sont plus exposées à des risques de chômage. Les données de l'OIT indiquent par exemple qu'en Afrique subsaharienne, le niveau d'activité des femmes se situe à 64.7 %, soit 10 points en dessous de celui des hommes. Il en est de même du niveau de chômage de 8.2 % pour les femmes contre 6,4 % chez les hommes.

Quant aux inégalités dans les salaires, bien qu'en moyenne, la durée du travail des hommes et des femmes soit égale, une partie beaucoup plus importante de cet effort est consacré au travail non rémunéré chez les femmes (tâches ménagères, travail dans les fermes ou les entreprises familiales).

Enfin, les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes proviennent notamment des différences de niveau d'éducation, des normes sociales qui cantonnent les femmes à certaines professions, ou encore des discriminations sur le marché du travail.

Les pays doivent concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques pour lutter contre les inégalités entre les sexes et promouvoir la croissance économique. La Banque mondiale préconise une démarche qui nécessite un investissement sur tout le cycle de vie et passe par le développement de la petite enfance, l'amélioration de l'éducation, au moins au-delà du secondaire, le développement des compétences requises par le marché du travail, la promotion de l'entrepreneuriat féminin par le biais d'un meilleur accès aux ressources financières et aux connaissances.

Que fait le Groupe de la Banque mondiale pour lutter contre les inégalités liées au genre ?

Le Groupe de la Banque mondiale place la lutte contre les inégalités du genre au cœur de sa stratégie de réduction de la pauvreté et promotion d'une prospérité partagée. Il reconnaît que les femmes constituent des moteurs essentiels de la croissance et du progrès et qu'elles représentent de puissants vecteurs de changement. Ainsi, la stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour le genre et l'égalité femmes-hommes vise à identifier et mettre en œuvre des interventions qui ciblent les barrières économiques, structurelles, sociales et juridiques qui compromettent la pleine participation des femmes à la vie économique.

L'Association internationale de développement (IDA), le guichet concessionnel de la Banque mondiale, est active auprès des pays à faible revenu dans leur effort pour assurer la participation pleine et entière des femmes et des hommes, des filles et des garçons, sur un même pied d'égalité. La problématique de la parité Hommes-femmes fait partie des thèmes spéciaux de l'IDA depuis le cycle de l'IDA16. Cependant, malgré les progrès encourageants en matière de santé et d'éducation dans les pays, les écarts substantiels persistent et nombreux sont les pays qui sont encore à la traîne sur des aspects critiques qui empêchent les femmes de réaliser leur potentiel sur le plan individuel et économique. La reconduction de ce thème dans le prochain cycle de l'IDA19 permettra de consolider les engagements précédents tout en mettant l'accent, entre autres, sur des interventions à fort impact pour créer des opportunités d'autonomisation des femmes, la mise en œuvre des réformes juridiques et réglementaires pour une pleine participation des femmes à l'activité économique.

La Société financière internationale (IFC, selon sigle anglais), l'aile privée du Groupe de la Banque mondiale pour sa part, se focalise sur le financement des petites et moyennes entreprises dirigées par les femmes, le renforcement de son financement en faveur des institutions financières ciblant spécifiquement les femmes, et la promotion des femmes entrepreneurs.

Avec son nouveau projet du capital humain, le Groupe de la Banque mondiale renforce son engagement dans le domaine du développement humain en accélérant des investissements porteurs de transformation dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale. Ce projet comprend trois aspects : la publication régulière de l'indice sur le capital humain classant 157 pays en fonction de la qualité de leur capital humain, le renforcement des capacités statistiques et

d'évaluation et, enfin, une assistance aux pays pour renforcer leur stratégies et investissements en la matière.

Le nouveau Plan pour le capital Humain en Afrique lancé lors des réunions de printemps d'avril 2019 met l'accent sur les axes suivants : i) Augmenter les financements en faveur du capital humain, ii) soutenir les réformes en faveur d'un meilleur investissement dans le capital humain, iii) redoubler d'effort en matière de fécondité, iv) investir davantage dans les situations fragiles, v) Utiliser le levier de la technologie

et de l'innovation, vi) étoffer la base de connaissances et renforcer les actions de sensibilisation et, vii) renforcer le travail d'équipe multisectoriel et favoriser les partenariats stratégiques.

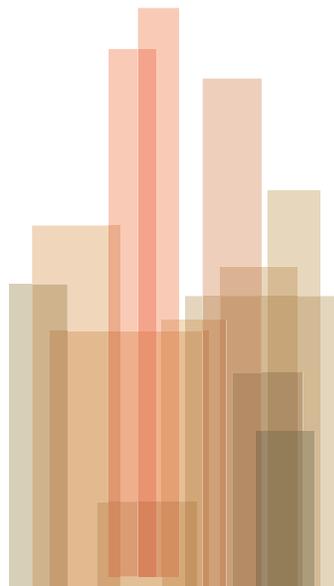
De nombreux pays ont déjà adhéré au projet du capital humain dont 12 pays de notre groupe. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Cabo Verde, du Cameroun, de la République du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, de Sao Tomé-et-Principe, du Sénégal et du Togo.

L'INDICE DU CAPITAL HUMAIN

L'Indice du capital humain (ICH) mesure le niveau de capital humain qu'un enfant né aujourd'hui devrait pouvoir atteindre à l'âge de 18 ans, compte tenu des risques qu'il court d'être en mauvaise santé et de recevoir une éducation insuffisante dans le pays où il vit. Il permet aux pays d'évaluer le manque à gagner résultant de leur déficit en capital humain, en vue de déterminer dans quelle mesure ils pourraient progresser plus vite et transformer ces pertes en gains. L'indice prend la valeur 1 si un enfant né aujourd'hui peut espérer vivre en pleine santé et atteindre son potentiel d'éducation. Un score de 0,70 par exemple signifie que le niveau de revenu qu'un

enfant né aujourd'hui peut espérer atteindre à l'âge adulte sera inférieur de 30 % au niveau qu'il aurait pu atteindre s'il avait suivi une scolarité complète et avait vécu en pleine santé. L'indice comporte trois composantes : La survie (notamment dans quelles mesures un enfant né aujourd'hui atteindra-t-il l'âge d'aller à l'école) ; la scolarité en termes de durée de sa scolarité (durée de la scolarité et les acquis) et la santé.

Le tableau ci-joint donne le classement de l'indice du capital humain en 2018.



L'Indice du capital humain (ICH), 2018

RANG	ÉCONOMIE	LIMITE INFÉRIEURE	VALEUR	LIMITE SUPÉRIEURE	RANG	ÉCONOMIE	LIMITE INFÉRIEURE	VALEUR	LIMITE SUPÉRIEURE
157	TCHAD	0,28	0,29	0,31	78	ARMÉNIE	0,56	0,57	0,58
156	SOUDAN DU SUD	0,27	0,30	0,33	77	KOWEÏT	0,56	0,58	0,59
155	NIGER	0,30	0,32	0,33	76	RÉPUBLIQUE KIRGHIZE	0,57	0,58	0,59
154	MALI	0,29	0,32	0,34	75	MOLDOVA	0,57	0,58	0,59
153	LIBÉRIA	0,31	0,32	0,33	74	SRI LANKA	0,57	0,58	0,59
152	NIGÉRIA	0,32	0,34	0,36	73	ARABIE SAOUDITE	0,57	0,59	0,60
151	SIERRA LEONE	0,34	0,35	0,37	72	PÉROU	0,57	0,59	0,60
150	MAURITANIE	0,32	0,35	0,38	71	IRAN	0,57	0,59	0,61
149	CÔTE D'IVOIRE	0,33	0,35	0,37	70	COLOMBIE	0,58	0,59	0,61
148	MOZAMBIQUE	0,34	0,36	0,38	69	AZERBAÏDJAN	0,58	0,60	0,62
147	ANGOLA	0,33	0,36	0,39	68	URUGUAY	0,59	0,60	0,61
146	CONGO, RÉPUBLIQUE DÉM.	0,35	0,37	0,39	67	ROUMANIE	0,59	0,60	0,62
145	YÉMEN, RÉP. DU	0,35	0,37	0,38	66	ÉQUATEUR	0,59	0,60	0,61
144	BURKINA FASO	0,35	0,37	0,39	65	THAÏLANDE	0,59	0,60	0,62
143	LESOTHO	0,35	0,37	0,40	64	MEXIQUE	0,60	0,61	0,62
142	RWANDA	0,36	0,37	0,39	63	ARGENTINE	0,60	0,61	0,62
141	GUINÉE	0,35	0,37	0,39	62	TRINITÉ-ET-TOBAGO	0,59	0,61	0,63
140	MADAGASCAR	0,35	0,37	0,39	61	GÉORGIE	0,60	0,61	0,63
139	SOUDAN	0,37	0,38	0,39	60	QATAR	0,60	0,62	0,63
138	BURUNDI	0,36	0,38	0,40	59	MONTÉNÉGR	0,61	0,62	0,62
137	OUGANDA	0,37	0,38	0,39	58	BOSNIE-HERZÉGOVINE	0,61	0,62	0,63
136	PAPOUASIE-NG	0,36	0,38	0,40	57	COSTA RICA	0,61	0,62	0,63
135	ÉTHIOPIE	0,37	0,39	0,40	56	ALBANIE	0,61	0,62	0,63
134	PAKISTAN	0,37	0,39	0,40	55	MALAISIE	0,61	0,62	0,63
133	AFGHANISTAN	0,38	0,39	0,40	54	OMAN	0,61	0,62	0,63
132	CAMEROUN	0,37	0,39	0,42	53	TURQUIE	0,61	0,63	0,64
131	ZAMBIE	0,37	0,40	0,42	52	L'ÎLE MAURICE	0,60	0,63	0,65
130	GAMBIE	0,37	0,40	0,42	51	MONGOLIE	0,60	0,63	0,65
129	IRAQ	0,39	0,40	0,41	50	UKRAINE	0,61	0,65	0,68
128	TANZANIE	0,39	0,40	0,41	49	ÉMIRATS ARABES UNIS	0,64	0,66	0,67
127	BÉNIN	0,38	0,41	0,43	48	VIET NAM	0,65	0,67	0,68
126	AFRIQUE DU SUD	0,40	0,41	0,42	47	BAHREÏN	0,65	0,67	0,68
125	MALAWI	0,39	0,41	0,42	46	CHINE	0,66	0,67	0,68
124	ESWATINI	0,38	0,41	0,43	45	CHILI	0,66	0,67	0,69
123	COMORES	0,37	0,41	0,44	44	BULGARIE	0,65	0,68	0,70
122	TOGO	0,39	0,41	0,43	43	SEYCHELLES	0,65	0,68	0,71
121	SÉNÉGAL	0,40	0,42	0,43	42	GRÈCE	0,67	0,68	0,69
120	CONGO, RÉP	0,39	0,42	0,44	41	LUXEMBOURG	0,68	0,69	0,70
119	BOTSWANA	0,40	0,42	0,45	40	RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	0,68	0,69	0,71
118	TIMOR-LESTE	0,41	0,43	0,45	39	MALTE	0,69	0,70	0,71
117	NAMIBIE	0,41	0,44	0,46	38	HONGRIE	0,69	0,70	0,72
116	GHANA	0,42	0,44	0,45	37	LITUANIE	0,70	0,71	0,73
115	INDE	0,43	0,44	0,45	36	CROATIE	0,71	0,72	0,74
114	ZIMBABWE	0,42	0,44	0,46	35	LETTONIE	0,71	0,72	0,74
113	ÎLES SALOMON	0,43	0,44	0,46	34	FÉDÉRATION DE RUSSIE	0,68	0,73	0,77
112	HAÏTI	0,42	0,45	0,47	33	ISLANDE	0,73	0,74	0,75
111	RÉPUBLIQUE DÉM POP. DU LAO	0,43	0,45	0,47	32	ESPAGNE	0,74	0,74	0,75
110	GABON	0,43	0,45	0,48	31	KAZAKHSTAN	0,72	0,75	0,77
109	GUATEMALA	0,44	0,46	0,47	30	POLOGNE	0,73	0,75	0,76
108	VANUATU	0,45	0,47	0,48	29	ESTONIE	0,73	0,75	0,76
107	MYANMAR	0,46	0,47	0,49	28	CHYPRE	0,74	0,75	0,76
106	BANGLADESH	0,47	0,48	0,49	27	SERBIE	0,74	0,76	0,77
105	KIRIBATI	0,45	0,48	0,51	26	BELGIQUE	0,75	0,76	0,77
104	ÉGYPTÉ, RÉP.	0,47	0,49	0,50	25	RÉGION ADM DE MACAO, CHINE	0,75	0,76	0,77
103	HONDURAS	0,473	0,49	0,505	24	ÉTATS-UNIS	0,75	0,76	0,77
102	NÉPAL	0,477	0,49	0,502	23	ISRAËL	0,75	0,76	0,78
101	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	0,477	0,492	0,505	22	FRANCE	0,76	0,77	0,77
100	CAMBODGE	0,473	0,493	0,507	21	NOUVELLE-ZÉLANDE	0,76	0,77	0,78
99	GUYANE	0,476	0,495	0,51	20	SUISSE	0,75	0,77	0,78
98	MAROC	0,49	0,50	0,51	19	ITALIE	0,76	0,77	0,78
97	EL SALVADOR	0,49	0,50	0,51	18	NORVÈGE	0,76	0,77	0,78
96	TUNISIE	0,50	0,51	0,52	17	DANEMARK	0,76	0,77	0,79
95	TONGA	0,50	0,51	0,53	16	PORTUGAL	0,77	0,78	0,79
94	KENYA	0,50	0,52	0,53	15	ROYAUME-UNI	0,77	0,78	0,79
93	ALGÉRIE	0,52	0,52	0,53	14	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	0,77	0,78	0,79
92	NICARAGUA	0,51	0,53	0,55	13	SLOVÉNIE	0,78	0,79	0,80
91	PANAMA	0,52	0,53	0,55	12	AUTRICHE	0,78	0,79	0,80
90	PARAGUAY	0,51	0,53	0,55	11	ALLEMAGNE	0,78	0,80	0,81
89	TADJIKISTAN	0,52	0,53	0,55	10	CANADA	0,79	0,80	0,81
88	MACÉDOINE DU NORD	0,53	0,53	0,54	9	PAYS-BAS	0,79	0,80	0,81
87	INDONÉSIE	0,52	0,54	0,55	8	SUÈDE	0,79	0,80	0,81
86	LIBAN	0,53	0,54	0,55	7	AUSTRALIE	0,79	0,80	0,81
85	JAMAÏQUE	0,53	0,54	0,56	6	IRLANDE	0,79	0,81	0,82
84	PHILIPPINES	0,53	0,55	0,56	5	FINLANDE	0,80	0,81	0,83
83	TUVALU	0,53	0,55	0,57	4	CHINE, RAS DE HONG KONG	0,81	0,82	0,83
82	CISJORDANIE ET GAZA	0,54	0,55	0,57	3	JAPON	0,83	0,84	0,86
81	BRÉSIL	0,55	0,56	0,57	2	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	0,83	0,85	0,86
80	KOSOVO	0,55	0,56	0,57	1	SINGAPOUR	0,87	0,88	0,90
79	JORDANIE	0,54	0,56	0,58					

ICH < 0,40	0,50 < ICH < 0,60	0,70 < ICH < 0,80
0,40 < ICH 0,50	0,60 < ICH < 0,70	0,80 < ICH

LE SOMMET DU WE-FI EN CÔTE D'IVOIRE

Déroulement des travaux

Le Sommet organisé par l'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs (We-Fi) en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), la Banque islamique de développement (BID) et le Groupe de la Banque mondiale (GBM), sous le haut patronage du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a réuni plus de 400 dirigeants publics et privés d'Afrique de l'Ouest et d'autres régions du monde.

Le We-fi est un Partenariat mondial doté d'un financement de \$354 millions apportés par 14 pays contributeurs, huit banques multilatérales de développement et d'autres parties prenantes publiques et privées en vue de briser les barrières à l'accès des femmes aux services financiers et leur fournir des services complémentaires tels que le renforcement des capacités et l'accès aux réseaux et aux mentors.

Le We-fi est déjà opérationnel depuis le 12 octobre 2017. Un montant total de 120 millions de dollars a été déjà débloqué dans le cadre d'un premier cycle de financement, permettant ainsi de mobiliser 1,6 milliards de dollars supplémentaires dont 58 % en faveur des pays les plus pauvres et les pays fragiles. L'initiative accompagne ainsi 45 816 entreprises détenues ou dirigées par les femmes et contribue à créer 57 400 emplois.

Pour cette première édition, le sommet Ouest africain a été honoré de la présence du Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, M. Daniel Kablan DUNCAN, représentant le Président de la République, Alassane OUATTARA ; de Madame Dominique OUATTARA, Première Dame de Côte d'Ivoire ; de M. Briji RAFINI, Premier Ministre du Niger, de M. Paul MOTAZE, Ministre des Finances du Cameroun, représentant le Chef de l'Etat Paul BIYA, et de Madame Ivanka TRUMP, conseillère du Président américain. Les institutions co-organisatrices étaient représentées respectivement par Madame Kristalina GEORGIEVA, Directrice Générale de la Banque mondiale, M. Akinwumi ADESINA, Président de la BAD, M. Bandar HAJJAR Président de la BIsD et M. Geoffrey OKAMOTO, Sous-secrétaire intérimaire pour les finances internationales au département du Trésor des États-Unis, et Président du We-Fi. Le sommet a également vu la participation des Sénateurs américains Lindsey GRAHAM et Christopher COONS.



Panel des femmes entrepreneurs

Cérémonie d'ouverture

Procédant à l'ouverture du sommet, le Vice-Président S.E.M. Daniel Kablan DUNCAN a salué la création de la plateforme We-fi qui donne une nouvelle impulsion à l'entrepreneuriat féminin. Le vice-président Kablan DUNCAN, a tenu à souligner que l'égalité des droits de l'homme et de la femme figure en bonne place dans la préoccupation des Chefs d'Etat africains en adéquation avec l'agenda 2063 de l'Union africaine. Le développement durable ne peut être une réalité en Afrique sans la valorisation de tout le capital humain. Pour lui, « L'Afrique du 21^{ème} siècle sera féminin ou ne sera pas ». Partageant l'expérience de son pays, M. Daniel Kablan DUNCAN, a souligné que les femmes sont au cœur de la stratégie du pays et qu'apporter des solutions aux problèmes de développement des femmes, c'est apporter des solutions aux problèmes de toute la société ivoirienne. Pour illustrer ses propos, le Vice-Président ivoirien a salué madame Dominique OUATTARA pour la création du Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), et rappelé les importantes actions entreprises par le gouvernement ivoirien pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin, et qui sont, entre autres, l'observatoire National de l'Equité et du Genre – (ONEG), le dispositif constitutionnel pour consacrer le droit de la femme et la parité, la confection et l'existence du compendium de 14000 femmes élites, la décision de représentation féminine d'au moins 30 % dans les instances politiques ivoiriennes.

La Directrice Générale de la Banque mondiale, Madame Kristalina GEORGIEVA, a souligné qu'en Afrique, les femmes tendent plus à diriger une entreprise que les hommes, mais elles se heurtent à des obstacles qui contrarient leur réussite. En contribuant à l'élimination des contraintes financières,

sociales et juridiques, l'initiative We-Fi vise à libérer le potentiel de ces entrepreneures, et à mettre leurs talents au service de la création d'emplois et de la croissance économique. Elle a conseillé les femmes à capitaliser leurs compétences et à surtout innover dans leur activité.

Les trois autres intervenants ayant pris la parole lors de cette cérémonie d'ouverture, notamment Geoffrey OKAMOTO, Bandar M. H. HAJJAR et Akinwumi A. ADESINA ont tous convenu qu'améliorer les conditions économiques et financières des femmes entrepreneures en Afrique, c'est œuvrer pour le développement de tout le continent et qu'un meilleur accès au capital permettrait d'ouvrir de nouvelles d'opportunités aux femmes entrepreneures et de libérer le potentiel de ces femmes entrepreneures.

Les travaux des panels

Le sommet a été rythmé par trois principaux panels de discussion, des expressions de témoignages des femmes entrepreneures et des déclarations des personnalités, notamment M. ADESINA de la BAD, M. HAJJAR de la BID et les Sénateurs Lindsey GRAHAM et Christopher COONS.

Ces panels ont mis en lumière des femmes chefs d'entreprise, des cadres du secteur privé, des hommes et femmes politiques, et des partenaires, qui ont partagé leurs expériences sur les difficultés rencontrées par les PME dirigées par les femmes pour accéder aux capitaux, et discuté des voies et moyens de financement des initiatives féminines.

Animé par M^{me} GEORGIEVA, le dernier panel de discussion a réuni sur le plateau, Ivanka TRUMP, Jeanine COOPER du Liberia (Fabrar), Catherine KROBO-EDUSEI du Ghana (Eden Tree) et Maya HORGAN du Nigeria (Ingressive) pour échanger sur les moyens concrets de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par les femmes en Afrique de l'ouest. Au cours des discussions les femmes chef d'entreprises de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Ghana et du Nigeria ont mis en exergue les difficultés rencontrées pour accéder au financement nécessaire à la création et au développement de leurs entreprises. M^{me} COOPER a partagé avec l'assistance le chemin parcouru pour arriver à faire de Fabrar la première entité productrice de riz au Liberia. Enfin, pour M^{me} Ivanka TRUMP, Conseillère du Président américain, il s'agit « d'une mission vitale pour la paix et la stabilité des nations ». Un meilleur accès au capital permettrait d'ouvrir de nouvelles opportunités aux femmes entrepreneures et de libérer leurs potentiels.

Cérémonie de clôture

Lors de son intervention à la cérémonie de clôture, Madame Dominique OUATTARA a tenu à souligner qu'elle croit fortement que financer l'activité d'une femme, c'est favoriser son autonomie et améliorer les conditions de vie des familles. C'est pourquoi, avec le soutien du Président de la République, elle a initié le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), destiné à offrir un microcrédit à taux réduit aux femmes. Ce fonds de microcrédit permet aux femmes qui n'ont pas accès aux financements classiques, de bénéficier de prêts pour créer et développer des activités génératrices de revenus. Le FAFCI est aujourd'hui doté d'un capital de 12 milliards FCFA et a permis de financer près de 200 000 femmes, grâce à un retour sur investissement de 29 milliards de FCFA. « Le soutien des Etats dans l'accélération des réformes pour le développement du secteur privé et la promotion de l'entrepreneuriat féminin, s'avère plus que nécessaire, si l'on veut parvenir à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire par la création de nouvelles capacités de production ». C'est en ces termes que la Première Dame de la Côte d'Ivoire, M^{me} Dominique OUATTARA a lancé un appel à l'endroit des Etats et des institutions financières.

Prenant la parole à la fin, le Président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Monsieur Jean-Claude BROU, s'est engagé à soutenir les femmes entrepreneures dans la région sur le plan politique et économique et surtout à renforcer les liens avec les réseaux d'affaires. Le Président BROU a ensuite lu l'intégralité des recommandations contenues dans le communiqué final du sommet dénommé « Déclaration d'Abidjan ».



Photo de famille des panélistes

La déclaration d'Abidjan est un appel conjoint à l'action, qui vise à engager les pouvoirs publics et les acteurs privés pour l'amélioration de l'accès au capital, aux marchés, à la technologie, ainsi qu'aux produits et services financiers par les femmes Chefs d'entreprise.

Il est demandé aux Etats de mettre en œuvre des réformes juridiques et réglementaires visant à éliminer les obstacles politiques et réglementaires pour un meilleur accès des femmes chefs d'entreprises aux services financiers, aux marchés publics et aux infrastructures qui sous-tendent l'économie numérique. L'élimination des obstacles au travail et à la mobilité des femmes pour l'égalité des droits de propriété ont été également souligné.

Le secteur privé et les organisations de la société civile ont été également appelés à améliorer l'accès des femmes aux produits financiers, en acceptant différents types de biens apportés en garantie des prêts ; à fournir des programmes de formation et de renforcement des capacités aux femmes entrepreneures et à mieux intégrer les femmes entrepreneures dans les réseaux de vente et de distribution. L'accent devra également être mis sur la lutte contre le harcèlement sexuel dans l'accès aux marchés et aux financements et une meilleure représentation des femmes dans les instances décisionnaires du secteur financier et au sein des entreprises.

Le Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende démographique au Sahel *(Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend Project - SWEED)*

Le projet SWEED est une initiative régionale conjointe des Nations Unies et du Groupe de la Banque mondiale en réponse à l'appel des Présidents de six pays du Sahel, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. En proie à des conflits récurrents, des menaces terroristes et du changement climatique, ces pays font face également à des taux de fécondité élevé, une croissance démographique rapide, et des taux de dépendance élevé. En effet, au moment de la conception du projet, les taux de fertilité variaient de 7,3 naissances par femme au Niger à 6,2 au Tchad, ou au Mali. Les taux de dépendance étaient respectivement de 93 % pour le Burkina Faso, 84 % pour le la Cote d'Ivoire, 77 % pour la Mauritanie, 100 % pour le Mali, 102 % pour le Tchad et 113 % pour le Niger. Un taux de dépendance élevé signifie qu'il y a moins d'adultes qui soutiennent un plus grand nombre d'enfants de moins de 15 ans. De tel taux de dépendances doublés d'une forte croissance démographique constituent des facteurs qui ralentissent la transition démographique. Or celle-ci marque le point de départ du dividende démographique qui est le processus par lequel un pays bénéficie d'une accélération de la croissance économique en raison d'une proportion plus élevée de personnes économiquement actives par rapport aux personnes dépendantes.

Le projet SWEED a été mis en place pour appuyer ces pays dans leur effort en vue d'accélérer la transition démographique à travers la réduction du taux de fécondité et de la mortalité infantile et de déclencher le dividende démographique et la réduction des inégalités liées au genre. De manière spécifique, le projet vise l'amélioration de l'autonomisation des femmes et des adolescentes à travers un meilleur accès aux services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité. Un accent est également mis sur l'éducation, notamment le renforcement des connaissances en vue de favoriser les changements sociaux et comportementaux qui empêchent les femmes de prospérer et de participer pleinement à l'activité économique.

D'un montant global de 170,2 millions de dollars US, le projet est financé par la Banque mondiale, et mis en œuvre avec l'assistance technique du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Il cible principalement les femmes et les adolescentes. Les enfants, les hommes, les agents de santé, la société civile, et les leaders communautaires et religieux sont considérés comme des bénéficiaires secondaires. Le projet a été lancé officiellement en 2015 pour une période de 4 ans.

La mise en œuvre du projet montre de résultats promoteurs. Au Tchad par exemple, le projet a permis d'augmenter de 23 % le nombre de filles accédant au niveau secondaire dans trois régions du pays (Kanem, Lac et Salamat). Il a également permis aux femmes déscolarisées de retourner à l'école et apprendre un métier. Ainsi 168 femmes ont bénéficié de formation en énergies renouvelables et 112 autres de formation en conduite et maintenance d'engins agricoles. Le projet a également fourni aux jeunes maliennes des vélos pour leur permettre de se rendre à l'école, parfois située à plus de 15 km de l'école. Il faut noter que la distance entre l'école et le village, ou encore le manque de famille d'accueil constituent des facteurs qui contribuent à l'abandon scolaire parmi les filles. Un autre exemple de progrès est celui de l'engagement des personnalités influentes notamment les intellectuels musulmans et chefs religieux et traditionnels pour mettre fin à certaines pratiques traditionnelles néfastes.

Un financement additionnel de 90 millions de dollars US en Janvier 2019 a permis d'inclure le Bénin dans le projet pour l'étendre à sept pays.

RELATIONS DU BUREAU AVEC NOS PAYS

Djibouti devient membre du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI)

La République de Djibouti a signé, le 12 avril 2019 à Washington, la Convention du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) du Groupe de la Banque mondiale au cours d'une cérémonie qui a eu lieu en marge des réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Ont pris part à cette cérémonie de signature la délégation du Gouvernement djiboutien conduite par S.E.M. Ilyas Moussa DAWALEH, Ministre de l'Economie et des Finances chargé de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ; M. Jean-Claude TCHATCHOUANG, Administrateur du Groupe de la Banque mondiale pour Djibouti ; et M^{me} Meg KINNEAR, Secrétaire générale du CIRDI.

La Secrétaire générale du CIRDI a indiqué que l'adhésion de Djibouti souligne l'engagement du Gouvernement djiboutien à créer un environnement dans lequel les investissements privés servent de catalyseur à la croissance et à la création d'emplois. Avec cette signature, Djibouti est devenu le 163^{ème} pays à signer la Convention. Elle doit être ratifiée par Djibouti.



Le Ministre DAWALEH signant la convention



Avec le personnel du CIRDI à l'issue de la signature

Qu'est-ce que le CIRDI

La Convention du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), entrée en vigueur en 1966, établit le cadre institutionnel et juridique du règlement des différends relatifs aux investissements étrangers entre des États et les ressortissants d'autres États. Le CIRDI a été créé pour faciliter les investissements entre les pays en fournissant une plateforme indépendante et apolitique pour l'arbitrage, la conciliation et l'établissement des faits. À ce jour, la Convention a été signée par 163 pays, dont 154 l'ont déjà ratifiée. Le CIRDI est à la disposition des investisseurs et des États, ce qui contribue à promouvoir l'investissement international en assurant la confiance dans le processus de résolution des différends. Il est également disponible pour les différends opposant des États dans le cadre de traités d'investissement et d'accords de libre-échange, et il joue le rôle de registre administratif. Le CIRDI assure le règlement des différends par le biais de procédures de conciliation, d'arbitrage ou de constatation des faits. Le processus du CIRDI est conçu de manière à prendre en compte les caractéristiques spécifiques des différends relatifs aux investissements internationaux et des parties impliquées, en maintenant un juste équilibre entre les intérêts des investisseurs et ceux des États d'accueil. Chaque affaire fait l'objet d'un examen par une commission de conciliation ou un tribunal arbitral indépendant, qui statue au vu des éléments de preuve produits par les parties et de leurs arguments juridiques. Une équipe dédiée du CIRDI est assignée à chaque instance et apporte son expertise et son assistance tout au long de la procédure. À ce jour, plus de 600 affaires ont ainsi été administrées par le CIRDI.

ENTRETIEN AVEC SON EXCELLENCE ILYAS MOUSSA DAWALEH, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES EN CHARGE DE L'INDUSTRIE DE DJIBOUTI



S.E. Ilyas Moussa DAWALEH

À L'ISSUE DE LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DU CIRDI, S.E.M. ILYAS MOUSSA DAWALEH, GOUVERNEUR DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE POUR DJIBOUTI, A BIEN VOULU RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'ÉQUIPE DU BULLETIN DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR. L'ÉQUIPE ÉTAIT APPUYÉE POUR L'OCCASION PAR CERTAINS DES COLLABORATEURS DU MINISTRE

Bulletin du Bureau de l'Administrateur (BBA) : Monsieur le Ministre, soyez le bienvenu à Washington.

M. le Ministre Ilyas Moussa DAWALEH (IMD) : Merci bien.

BBA : Monsieur le Ministre, pouvez-vous dire à l'intention de nos lecteurs pourquoi Djibouti a enfin décidé de rejoindre le CIRDI ?

M. le Ministre Ilyas Moussa DAWALEH (IMD) : L'adhésion au CIRDI fait partie d'une série d'actions entreprises par le Gouvernement de Djibouti pour transformer le climat des affaires et des investissements à Djibouti, créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes et stimuler la croissance économique du pays.

BBA : Monsieur le Ministre, quelle appréciation avez-vous des progrès économiques réalisés par Djibouti ?

M. le Ministre Ilyas Moussa DAWALEH (IMD) : Notre pays a réalisé des progrès économiques remarquable depuis 2000, à la suite de l'accord de paix ayant débouché sur un accord de partage de pouvoir. La stabilité politique retrouvée a permis à Djibouti de prendre avantage de sa situation géostratégique privilégiée pour attirer des investissements majeurs, notamment chinois, dans le port de Djibouti et le train électrique reliant notre pays à l'Éthiopie dont 80 % des transactions commerciales passent par notre pays. Ceci a permis de propulser la croissance économique à une moyenne de près de 8 % au cours de la dernière décennie. La situation macroéconomique du pays demeure stable avec une inflation maîtrisée en dessous de 3 %, un déficit fiscal qui a fortement été réduit de 18,5 % du PIB en 2015 à 5,4 % en 2017. Le déficit du compte courant a également été sensiblement réduit de 19,3 % du PIB à 9,6 % au cours de la période. Notre taux de pression fiscale est confortable à 25 % du PIB et nos réserves de changes couvraient environ 5 mois d'importations en 2017. Notre dette publique demeure élevée à 85 % du PIB mais cela ne nous inquiète pas car c'est une dette saine qui a été investie dans des domaines productifs qui assurent son remboursement. C'est vous dire que je demeure très confiant quant aux perspectives économiques de Djibouti.

BBA : La Direction de la Statistiques et des Études Démographiques de Djibouti estime le taux de pauvreté du pays à environ 21 %, avec 13 % pour la capitale Djibouti et près de 45 % dans les autres régions. Quelles actions compte prendre Djibouti pour réduire cette disparité ?

IMD : Le Gouvernement est très conscient de cette réalité et mène des actions robustes pour promouvoir le développement des régions. Nos actions portent sur la création des conditions favorables au développement des activités économiques des régions d'une part et la fourniture d'infrastructures et de services économiques et sociaux de base aux populations dans les régions. Le Gouvernement concentre toute son action et son attention sur la réalisation des objectifs de la Vision 2035 de Djibouti. Pour ce faire, des projets d'envergure dans le domaine des infrastructures et des services logistiques et de transport sont mis en œuvre, qui vont changer profondément la physionomie socioéconomique de notre pays car nous voulons faire de Djibouti le débouché de l'activité économique régionale et le point de passage du commerce continental, voir mondial. Toutes ces réalisations démontrent clairement à quel point notre pays bénéficie de la confiance des investisseurs et de la communauté internationale. Notre ambition est donc de mobiliser toutes les ressources, toutes les énergies dont nous disposons pour que la nation Djiboutienne atteigne les objectifs de développement qu'elle s'est fixés. Nous allons également accentuer nos efforts vers les régions. En effet, étant donné la relative dispersion des populations dans nos régions du fait de leur mode de vie monade, il est nécessaire de mener au préalable un effort d'aménagement et de développement du territoire. Nous comptons sur nos partenaires, y compris la Banque mondiale, pour nous accompagner dans cet effort. Ces sujets ont d'ailleurs été évoqués par nos autorités avec l'Administrateur lors de sa visite à Djibouti.

BBA : Monsieur le Gouverneur, qu'est-ce que fait Djibouti pour promouvoir l'inclusion et lutter contre la pauvreté ?

IMD : Pour garantir un développement économique durable et à long terme, notre pays se concentre sur la réalisation de la Vision 2035 de Djibouti, qui met l'accent sur le développement des infrastructures tangibles et intangibles (soft) du pays. Là où il n'y en avait pas, nous avons maintenant construit des écoles, des cliniques et de vastes infrastructures portuaires, routières et ferroviaires. Même si, en regardant en arrière, nous pouvons déjà être fiers de nos réalisations, il reste encore beaucoup de travail à faire. Notre population - principalement concentrée dans la ville de Djibouti - a considérablement augmenté. Cette situation, conjuguée au nombre élevé d'étudiants achevant notre système d'enseignement gratuit, pose un défi à l'économie de taille réduite de Djibouti, qui ne peut tout simplement pas absorber le nombre de nouvelles personnes entrant sur le marché du travail chaque année. Pour créer plus d'emplois et sortir les gens de la pauvreté, le Gouvernement a pris des mesures importantes pour améliorer l'environnement des affaires afin de promouvoir la création d'entreprises privées. À ce titre, notre priorité est de diversifier l'économie en tenant compte des domaines clés visés par du plan de développement quinquennal de la Vision 2035, tels que le tourisme, les TIC, la pêche et les industries manufacturières. Dans le même temps, nous travaillons pour doter le secteur privé d'une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins du marché, tout en offrant à nos entreprises et aux investisseurs étrangers un accès au marché régional. Djibouti est une petite économie et le seul moyen d'atteindre une masse critique est de créer une économie en chaîne.

BBA : Parlant de la promotion du secteur privé, quelles sont les actions d'envergure que Djibouti a prises pour améliorer son environnement des affaires ?

IMD : Les actions du Gouvernement visent à créer un environnement favorable et un climat des affaires propices pour l'épanouissement du secteur privé. De nombreuses réformes ont déjà été mises en œuvre pour institutionnaliser le dialogue entre le secteur public et le secteur privé, qui offre aux entreprises actives à Djibouti une plate-forme leur permettant de partager leurs points de vue sur les réformes que le Gouvernement est appelé à poursuivre. Cela est particulièrement important compte tenu du rôle moteur que joue le secteur privé dans la poursuite du développement économique. Nous travaillons actuellement à améliorer le système judiciaire, un domaine dans lequel beaucoup de travail a déjà été fait. Par exemple, une loi a été adoptée qui donne aux banques la possibilité de recourir à la médiation d'un notaire, dans les cas où les clients ne remboursent pas leurs prêts. Cette mesure devrait permettre d'éviter des pertes de temps et d'argent, en évitant aux banques de longues procédures judiciaires pouvant durer plusieurs années, période pendant laquelle la banque n'est pas en mesure de récupérer ses fonds ni de les utiliser pour financer l'économie du pays. En ce qui concerne la réduction de la bureaucratie, un mécanisme de guichet unique a été mis en place depuis peu pour améliorer la facilité des affaires. En matière de fiscalité, nous préparons actuellement des réformes qui devraient simplifier les procédures et accroître la transparence. Par ailleurs, depuis 2017, nous avons signé un accord de

siège de la Cour Permanente d'Arbitrage à Djibouti. Cette dernière, qui est une juridiction arbitrale de renommée internationale, constituera indéniablement un lieu de règlement dans le cadre des résolutions des contentieux commerciaux des pays en litige. Tous ces efforts ont permis à notre pays de se hisser parmi les 10 pays les plus réformateurs du monde en gagnant 55 rangs dans le classement du « *Doing Business 2019* » de la Banque mondiale. Un environnement favorable aux affaires a ainsi permis au secteur privé de notre pays de prospérer, améliorant de ce fait la performance économique à tous les niveaux et offrant de bonnes perspectives pour le futur. Nous allons continuer les efforts car beaucoup reste à faire dans ce domaine.

BBA : Quels est votre message pour vos compatriotes ?

IMD : J'exhorte l'ensemble de mes compatriotes, surtout les plus jeunes d'entre eux, à s'approprier ce formidable challenge en résistant notamment à la tentation de désespérance et des appels isolés au désordre émanant de quelques esprits malintentionnés. Je reste convaincu que grâce aux apports de ses enfants, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, par la collaboration entre les générations, notre pays est parfaitement en mesure d'avoir les capacités humaines nécessaires pour relever les défis et se bâtir un avenir durable, radieux et prospère. Notre pays regorge de potentialités. Notre peuple est épris de paix et de stabilité. Nous avons tous les atouts en mains pour affronter l'avenir avec enthousiasme et sérénité. Il ne tient qu'à nous de converger ensemble vers un horizon galvanisant.

BBA : Monsieur le Gouverneur, nous vous remercions de nous avoir accordé cette interview.

IMD : Tout le plaisir est pour moi. Je vous remercie

Côte d'Ivoire – Vice-championne du monde de la croissance sur la période 2012–2018

Rencontre du Premier Ministre de Côte d'Ivoire avec M. David MALPASS, Président du Groupe de la Banque mondiale, en marge des Réunions de printemps 2019

Dans le cadre des réunions de Printemps qui ont eu lieu du 11 au 14 avril 2019 à Washington DC, S.E. M. Amadou Gon COULIBALY, Premier Ministre, Ministre du Budget, du Portefeuille de l'Etat, et Gouverneur pour la Côte d'Ivoire auprès du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et du FMI a rencontré Monsieur David MALPASS, nouveau Président du GBM, le 14 avril 2019.

Cette rencontre, qui est la première entre les deux personnalités, traduit la très bonne qualité des relations entre la Côte d'Ivoire et le GBM.

Au cours de la réunion, le Premier Ministre a adressé les chaleureuses félicitations de S.E. M. Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire à l'endroit de M. David MALPASS, pour son élection à la tête du GBM. Il a exprimé les remerciements du Gouvernement ivoirien au GBM pour la qualité de la coopération et pour la disponibilité de haute direction de la Banque mondiale à accompagner le Gouvernement dans ses efforts pour le développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

Le Premier Ministre a ensuite procédé à un rappel de la situation économiques de la Côte d'Ivoire, et mis en relief les efforts déployés par le Gouvernement pour préserver et renforcer les acquis en matière de paix, de sécurité, de réconciliation et de cohésion nationale. Les performances enregistrées au niveau économique sont appréciables, avec un taux de croissance moyen de plus de 8,5 % entre 2012–2017, un cadre macroéconomique stable et performant, une économie diversifiée grâce aux efforts de transformation de l'agriculture et du secteur minier et des investissements directs étrangers en forte augmentation.

Dans son intervention, le Premier Ministre a tenu à souligner l'engagement du gouvernement aux principes de bonne gouvernance, tout en rappelant le classement de son pays dans le top 10 mondial des meilleurs réformateurs, selon les rapports *Doing Business* de la Banque mondiale en 2014, 2015 et 2018, ainsi que dans le rapport 2018 de la Fondation Mo Ibrahim.

Le premier Ministre a toutefois reconnu que beaucoup restait à faire pour atteindre l'objectif du gouvernement de réduire la pauvreté de moitié en 2025. C'est pourquoi, dans la deuxième partie de son intervention, il a tenu à énumérer les attentes qui selon lui devraient faire l'objet de coopération future avec le GBM, et qui consisterait à :

- Poursuivre les efforts de consolidation des acquis dans la coopération avec le GBM, pour faire de la Côte d'Ivoire, un exemple positif de transformation économique et sociale et un interlocuteur de premier ordre de la Banque ;
- Faire face aux risques liés à la fragilité dans une approche de prévention, à travers des investissements importants dans les régions frontalières exposées au terrorisme et à la précarité ;
- Accroître substantiellement les financements du GBM pour atteindre un volume d'investissements capable d'impulser la transformation structurelle et la modernisation de l'économie, pour mieux faire face aux défis qui portent sur : i) les infrastructures et la compétitivité économique (énergie, routes, etc.) ; ii) la transformation des matières premières et la création de valeur ajoutée ; iii) le développement d'une économie numérique dynamique, facteur de compétitivité et de création d'emplois, notamment dans les secteurs agricoles et des services ; iv) le développement du capital humain, notamment en matière d'éducation, de formation professionnelle ; v) l'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes ; vi) le rôle de locomotive sous régionale et l'impact de la dynamique en Côte d'Ivoire sur l'ensemble de la région.
- Inscrire les interventions de la Banque mondiale dans une approche de long terme, à travers des projets structurants conçus et financés à partir de plans stratégiques adossés à des analyses fines.

Dans son intervention, le Président MALPASS a félicité le Gouvernement pour les bonnes performances enregistrées. Il a ensuite exprimé la disponibilité de la Banque à accompagner la Côte d'Ivoire, et son souhait de voir une plus grande implication

du secteur privé dans le processus de développement du pays. Le Vice-Président de la région Afrique, Monsieur Hafez GHANEM, a rappelé les points ayant fait l'objet de discussions lors de leur rencontre bilatérale la veille, souligné l'urgence pour la Côte d'Ivoire d'améliorer son indice du capital humain, et confirmé la disponibilité de la région à aider le gouvernement dans la mise en place d'une unité qui permettra de mieux comprendre la méthodologie utilisée et de faire un suivi évaluation des progrès de l'indice.

Le dossier de l'énergie a été abordé et le Vice-Président chargé des infrastructures, Monsieur Makhtar DIOP, qui a fait mention des progrès dans la préparation de deux projets d'envergure devant permettre à la Côte d'Ivoire d'apurer les arriérés de la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE) et augmenter sa capacité de production énergétique. Ces deux projets devraient être présentés au Conseil d'administration avant la fin de l'année fiscale 2019.

Visite de l'Administrateur en Côte d'Ivoire

En marge du Sommet du We-Fi à Abidjan, l'Administrateur Jean-Claude TCHATCHOUANG a eu des consultations avec les autorités ivoiriennes.

Le Vice-président de la République, S.E. M. Daniel Kablan DUNCAN, a accordé une audience à M. TCHATCHOUANG le 18 avril 2019, au cours de laquelle ils ont discuté de la coopération entre la Banque et la Côte d'Ivoire jugée excellente.



L'Administrateur TCHATCHOUANG reçu par le Vice-Président de Côte d'Ivoire, S.E.M. Kablan DUNCAN

Ils ont également évoqué les progrès économiques et sociaux accomplis par le Gouvernement au cours des quatre dernières années en particulier dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures et le développement du secteur privé, ainsi que le soutien aux PME.

Selon le Vice-Président, la Côte d'Ivoire a entamé un processus de transformation économique et sociale grâce aux investissements qui sont en train de s'opérer dans les infrastructures, l'agriculture, l'économie numérique et les services sociaux de base. Par ailleurs, les efforts de réformes du Gouvernement ont permis d'avoir un cadre macroéconomique stable et l'un des meilleurs taux de croissance dans le monde et en Afrique subsaharienne. Le Vice-président a également souligné le rôle du secteur privé dans la création d'emplois pour les jeunes, ce dernier sujet étant une priorité dans toutes les politiques sectorielles et transversales du gouvernement.



L'Administrateur TCHATCHOUANG reçu par le Ministre de l'Économie et des Finances Adama KONE

Au cours de l'audience que le Ministre de l'économie et des Finances, S.E. M. Adama KONE, a accordé à l'Administrateur, les entretiens ont porté sur l'atelier sur la dette que l'IDA a prévu d'organiser en collaboration avec la BAD à Abidjan, l'importance de ce dossier dans le cadre des discussions de l'IDA19, et l'implication du ministère afin de garantir une mobilisation forte des participants.

Il a été également question de la mise en place prochaine du fonds fiduciaire adopté par le conseil des ministres, qui sera dédié au financement de la formation et l'apprentissage des jeunes et des fonctionnaires ivoiriens dans les domaines de l'analyse et de l'élaboration des politiques de gestion et des

programmes économique et financiers. L'Administrateur a encouragé les autorités ivoiriennes à finaliser les documents juridiques sur l'augmentation du capital et à soumettre leur plan de paiement des actions.

Coopération avec le Groupe de la Banque mondiale

La coopération entre la Côte d'Ivoire et le GBM est excellente. Un cadre de partenariat pays (CPF) couvrant la période 2016-2020 a été approuvé en septembre 2015 pour accélérer et renforcer les engagements du GBM. Le cadre de partenariat propose une stratégie conforme au double objectif du GBM de mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée. Depuis, le pays a renoué avec la stabilité, et, est sorti de sa situation de fragilité pour prétendre aujourd'hui au statut d'économie émergente potentielle.

Le CPF s'articule autour de deux trajectoires et cinq conditions préalables identifiées dans le diagnostic. Les deux trajectoires visent respectivement à créer des emplois de meilleure qualité en s'appuyant sur une croissance tirée par le secteur privé dans l'agriculture, l'agroalimentaire et d'autres secteurs, et à renforcer le capital humain pour une croissance inclusive, en améliorant l'efficacité et la qualité des dépenses d'éducation, de santé et en élargissant l'accès aux services essentiels. Pour cela, cinq grandes conditions doivent être réunies : i) la stabilité sociale et politique durable ; ii) la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette ; iii) la réforme agraire ; iv) le développement d'un secteur financier inclusif ; et v) le renforcement de la gouvernance.

Le cadre actuel a été révisé en mai 2018 pour renforcer le rôle du secteur privé et l'aligner sur le cycle du plan national de développement qui couvre la période allant jusqu'en 2021.

Le portefeuille actuel de la Banque mondiale comprend une vingtaine de projets d'un montant total de 2,15 milliards de dollars (dont cinq projets régionaux pour 255 millions). Au cours de l'année fiscale 2018, la Banque a livré le programme le plus important, d'un montant de plus de 1 milliard de dollars.

Situation économique récente

Sur la période 2012 - 2018, la Côte d'Ivoire a réalisé la plus forte croissance au monde dans la catégorie des pays ayant un produit intérieur brut (PIB) par habitant supérieur ou égal à 1000 dollars. Plus impressionnant encore, elle se classe deuxième toutes catégories confondues, pays très pauvres exclus.

Depuis la fin de la crise en 2011, la Côte d'Ivoire affiche une performance impressionnante, avec un taux de croissance moyen de 8,5 % sur la période 2012–2017. En 2018, l'évolution de l'activité économique, dans un contexte de détérioration des termes de l'échange, s'est caractérisé par : i) un taux de croissance du PIB de 7,4 %, témoignant de la résilience de l'économie ivoirienne ; ii) une inflation maîtrisée de 0,4 % ; iii) un déficit budgétaire contenu à 4 % du PIB ; et iv) un risque d'endettement maintenu modéré (moins de 50 % du PIB contre la norme communautaire UEMOA de 70 % du PIB). Le pays reste l'une des économies les plus dynamiques du monde et affiche le taux de croissance le plus élevé de l'UEMOA, malgré une légère baisse de 0,3 % par rapport à sa performance de 2017 (7,7 %). A moyen terme, le taux de croissance économique est projeté à 7,5 % en 2019 et 7,3 % en 2020. Le gouvernement compte ramener le déficit budgétaire à 3 % à partir de 2019.

Depuis, le Gouvernement est engagé dans un processus continu qui vise à améliorer la Gouvernance et accroître de façon soutenue et durable la compétitivité de l'économie : le pays s'est classé dans le top 10 mondial des meilleurs réformateurs, selon les rapports *Doing Business* de la Banque mondiale en 2014, 2015 et 2018. Ainsi, le pays a enregistré une progression de 55 places dans le classement depuis 2013, passant de la 177^{ème} position en 2013 au 122^{ème} rang en 2018. L'économie a réalisé la plus forte progression sur le continent africain, au cours des dix dernières années, en matière de gouvernance, selon le rapport 2018 de la Fondation Mo Ibrahim ; pour occuper la 22^{ème} place sur 54 pays africains.

Le pays abrite la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et plus d'une vingtaine de banques, faisant de lui la première place financière de l'UEMOA. En outre, l'ouverture d'un bureau régional de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à Abidjan en 2016 témoigne de l'engouement croissant que suscite le pays auprès des investisseurs.

Dans le domaine social, les réformes et actions entreprises par le Gouvernement depuis 2012 ont commencé à porter leurs fruits auprès des populations. Ainsi, le PIB par tête a augmenté de 33 % de 2010 à 2017 ; le niveau nominal des dépenses pro-pauvres a été multiplié par 2,6 entre 2010 et 2018 ; le taux de pauvreté de 51 % en 2011, a été réduit à 46,3 % en 2015, et devrait se situer en deçà de ce niveau en 2019.

Cependant, beaucoup reste encore à faire pour que la forte croissance enregistrée au cours de ces sept dernières années soit véritablement bénéfique pour toute la population. Selon la Banque mondiale, près de la moitié de la population ivoirienne est aujourd'hui en situation de pauvreté, c'est quasiment cinq fois plus qu'en 1985. Depuis 2012, la pauvreté

n'a baissé que de 0,3 % pour chaque point de croissance gagné. D'autre part, toujours selon la Banque mondiale, le taux de chômage est autour de 25 %. Les projections montrent que 350 000 nouveaux travailleurs arriveront sur le marché de l'emploi chaque année. À ce rythme, la population active atteindra les 22 millions en 2025 ; soit 40 % de plus qu'aujourd'hui.

Le Gouvernement devrait donc continuer à accélérer les réformes essentielles pour maintenir la croissance à un rythme soutenable et continuer à la rendre plus inclusive tout en préservant les équilibres budgétaires et la viabilité de la dette publique. Le Gouvernement devrait également continuer à prioriser des nouveaux projets d'investissement et les dépenses sociales, tout en maintenant l'espace budgétaire nécessaire au financement du Programme National de Développement (2016-2020).

La Côte d'Ivoire est l'un des pays où le boom de l'immobilier est très visible. Ce potentiel devrait être capté, à travers un élargissement de l'assiette fiscale et donc une augmentation des recettes, indispensable pour créer les marges budgétaires nécessaires à l'accroissement des dépenses prioritaires et au maintien de la capacité du pays à rembourser sa dette.

Autres activités dans le cadre des relations entre la Côte d'Ivoire et la Banque mondiale

En marge du Sommet du We-FI, M^{mes} Kristalina GEORGIEVA, Directrice générale de la Banque mondiale, et Karin FINKELSTON, vice-présidente de la SFI, ont effectué en compagnie de l'Administrateur Jean-Claude TCHATCHOUNG, des visites de terrain le 17 avril 2019. Trois projets financés par la Banque mondiale ont été visités à cette occasion.

Visite de l'hôpital général de Bingerville

La délégation a été accueillie à l'hôpital général de Bingerville, par le Dr Eugène Aka Aouélé, Ministre de la santé et de l'hygiène publique. L'hôpital Général de Bingerville, a été créé en 1904 en tant que dispensaire et érigé en hôpital général en 2003. Elle fait partie des 402 établissements qui expérimentent depuis août 2016, l'approche du financement basé sur la performance, dans le cadre du Projet de Renforcement du Système de Santé et de Réponse aux urgences en Côte d'Ivoire.

Selon la directrice générale Madame Nathalie TAN FONDIO, l'hôpital a récemment bénéficié d'un financement de \$200 millions. Grâce à ce financement, la prévalence contraceptive s'est établie en 2018 à 42,97 %, soit au-dessus

de la couverture nationale de 24 %. Ces résultats ont été atteints grâce aux associations féminines agissant comme relais au niveau de la communauté.



Accueil par le personnel de l'hôpital

Les échanges ont permis de mettre en lumière la contribution et l'implication des bénéficiaires, principalement les associations de femmes, dans la gestion de la formation et l'impact de leurs interventions sur l'amélioration des indicateurs sanitaires au sein des communautés. A travers cette gestion participative, le projet a permis de maintenir un standard minimum de qualité au niveau de l'hôpital qui a été mis sous contrat de performance en août 2016.



En discussion avec la Directrice Générale de l'hôpital

Madame Kristalina GEORGIEVA s'est félicitée des résultats obtenus, et s'est engagée à travers la Banque à achever le bâtiment d'hospitalisation. Cet hôpital qui était dans un état de dégradation avancé, se trouve aujourd'hui parmi les meilleurs hôpitaux du pays avec des résultats très appréciables sur la réduction de la mortalité maternelle.

Inauguration du Centre d'excellence africain sur les changements climatiques, la biodiversité et l'agriculture durable (CEA-CCBAD)

La délégation de la Banque mondiale a également assisté à l'inauguration du Centre d'excellence africain sur les changements climatiques, la biodiversité et l'agriculture durable (CEA-CCBAD). La coupure du ruban a été faite par M^{me} Kristalina GEORGIEVA. Le centre a été construit sur le site du Pôle scientifique et d'innovation de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Bingerville.



Coupure de Ruban par la Directrice Générale de la Banque mondiale, M^{me} Kristalina GEORGIEVA

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, S.E. M. Albert Toikeusse MABRI s'est d'abord félicité de cette opportunité et a ensuite salué le GBM pour la réalisation de ce centre d'excellence, qui devrait permettre de soutenir la transformation et la conservation des produits agricoles en Côte d'Ivoire et dans la région.

La Côte d'Ivoire veut anticiper sur les bouleversements climatiques. En tant que premier producteur mondial de cacao et de noix de cajou, le pays envisage d'optimiser la recherche afin d'avoir un impact sur le rendement de ses productions agricoles. Le Centre a deux axes majeurs, à savoir la biodiversité, et l'agriculture durable.



En discussion avec les étudiants

Visite de stands du réseau national des agros transformatrices de Côte d'Ivoire (RETPACI)

La troisième visite a porté sur les stands de produits innovants bruts ou transformé par le réseau national des agros-transformatrices de la Côte d'Ivoire (RET-PACI). Cette visite a mis en évidence le dynamisme entrepreneurial des femmes ivoiriennes, ainsi que l'énergie autour de l'autonomisation des femmes.

Selon la directrice du réseau et les membres du réseau qui sont intervenus, l'objectif du RETPACI c'est de formaliser l'agro-transformation, fédérer les initiatives de valorisation des produits et mettre en place un processus d'industrialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire. Selon elles, les produits transformés 'made in Côte d'Ivoire' sont aujourd'hui améliorés avec des emballages qui n'ont rien à envier aux produits transformés venant de l'extérieur.

La gamme des produits ivoiriens transformés est diversifiée. Elle comprend des épices et assaisonnements, des céréales, des dérivés et des granulés de mil et de maïs, du fonio précuit, de la farine de riz utilisée pour la nutrition et pour le cosmétique, des farines de patate, d'igname et de banane utilisées pour faire des mets traditionnels et modernes.



Une vue des stands

Île Maurice – une réussite économique

Visite des Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale

Du 27 avril au 1er mai 2019, une délégation de huit Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale a séjourné à l'Île Maurice, dans le cadre des visites de terrain annuelles effectuées par les membres du Conseil d'Administration.

La délégation a eu des rencontres avec les organisations de la société civile, le Conseil Économique, le Ministre des Finances, le Premier Ministre et Gouverneur de la Banque mondiale pour l'Île Maurice, le Ministre de l'Éducation, et les représentants des institutions financières. Elle a également eu des entretiens avec des instituteurs et des élèves du cours primaire 2 qui utilisent des tablettes électroniques dans leurs études. La mission a été clôturée par une rencontre avec les partenaires au développement.

Les principales conclusions à retenir de l'ensemble des discussions que la délégation a eues se résument comme suit :

- L'Île Maurice doit avoir un plan stratégique pour la poursuite de son succès économique et social et passer à un statut de pays à haut revenu. Avec sa stratégie pour l'Afrique le gouvernement mauricien se positionne comme une porte d'entrée des investissements en Afrique. Ils ont par ailleurs l'ambition de doubler la contribution de l'économie bleue au PIB à l'horizon 2030.



L'Administrateur TCHATCHOUANG accueilli par le Premier Ministre mauricien Pravind JUGNAUTH

- Dans les années à venir le défi de l'insularité et de la taille sera renforcé par les changements technologiques, climatiques et démographiques, qui constituent à la fois des menaces et des opportunités,
- Les impacts du changement climatique se font déjà ressentir à travers les cyclones, l'érosion côtière, et les baisses des rendements agricoles qui ont des effets négatifs sur l'économie et la population.
- *La Banque mondiale devrait examiner la possibilité de mettre à la disposition de l'Île Maurice les mécanismes qu'elle a développés pour lui permettre de renforcer sa résilience contre le changement climatique. En puisant par exemple dans son expérience sur l'économie bleue dans d'autres parties du monde, et en proposant des mesures de prévention contre le changement climatique.*
- *Les différents acteurs sont conscients des défis à relever et travaillent au maintien de la compétitivité de l'économie mauricienne. Le secteur privé, le gouvernement et la société civile travaillent de concert pour identifier les investissements en capital humain nécessaires à l'atteinte des objectifs.*
- Les engagements de la Banque mondiale à l'Île Maurice sont limités aux produits d'études et de recherche qui lui permettent de faire face à ses défis. Les Administrateurs ont convenu que cette forme d'engagement est appropriée pour le pays, compte tenu de son niveau de revenu relativement élevé.

- Cependant, il existe une grande opportunité de coopération entre l'Île Maurice et le Groupe de la Banque mondiale notamment avec la SFI et MIGA pour réaliser les ambitions de la stratégie pour l'Afrique et augmenter le commerce et les investissements régionaux notamment en profitant par exemple des conventions signées par l'Île Maurice avec la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Ghana, et le Mozambique pour créer des zones économiques spéciales.
- Les autorités mauriciennes sont particulièrement intéressées par l'appui de la Banque mondiale sur les questions des centres de formations régionaux, de gestion des eaux, du changement climatique, de la stratégie pour l'Afrique et des zones économiques spéciales.



La délégation des Administrateurs de la Banque mondiale posant avec le Premier Ministre mauricien à l'issue de leur rencontre

Les Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale se sont dits satisfaits de leur visite à l'Île Maurice. Ils ont exprimé leur admiration pour la façon dont une économie initialement de monoculture a été transformée en une économie basée sur une multitude de piliers en l'espace d'une cinquantaine d'années.

Coopération avec le Groupe de la Banque mondiale

La coopération entre l'Île Maurice et le GBM se porte bien malgré le fait que les engagements de la Banque mondiale à l'Île Maurice soient limités.

Le diagnostic Systématique du Pays qui a été conduit par la Banque mondiale a identifié trois domaines de priorité sur lesquels l'Île Maurice doit se concentrer, à savoir 1) renforcer la compétitivité en passant d'une politique industrielle à une politique d'innovation, 2) améliorer l'équité dans la fourniture des services publics pour assurer l'emploi et les opportunités pour tous, 3) lier les ressources aux priorités pour un

développement durable. Les réformes structurelles nécessaires doivent porter sur la promotion de l'inclusion, la gestion de la transition vers une économie de l'innovation et la réduction des vulnérabilités et des risques liés notamment à la trop grande ouverture financière sur l'extérieur avec les banques offshore et les importations pétrolières et alimentaires.

Huit (8) projets d'études et de recherche sont en cours d'examen avec la Banque sur des thèmes allant du blanchiment d'argent au à l'amélioration de la productivité en passant par l'éducation et l'agriculture.

La SFI a investi un montant de 11 millions de dollars dans un projet de et dispose d'un pipeline de prêts à trois groupes bancaires installés à L'Île Maurice. La MIGA a une exposition de 334,8 millions de dollars de garantie dans trois compagnies.

Situation économique récente

L'Île Maurice est l'un des « *success stories* » les plus remarquables de l'Afrique. Il est passé d'un niveau de revenu par tête de 260 dollars et d'une économie agricole de monoculture de canne à sucre où l'agriculture comptait pour 22 % dans le PIB au moment de son indépendance en 1968, à une économie diversifiée disposant d'un revenu par tête de 9800 dollars où l'agriculture ne compte que pour 3 % dans le PIB en 2018.

L'économie mauricienne est basée aujourd'hui sur le textile, le tourisme, la finance et les technologies de l'information et de la télécommunication en particulier.

Plusieurs années de croissance continue ont quasiment éliminé l'extrême pauvreté qui se situe à 3,2 % selon les derniers chiffres disponibles et est projeté à 2,9 % en 2020. Sur l'indice du capital humain, l'Île Maurice occupe le 52^{ème} rang dans le monde et le 2^{ème} rang en Afrique.

L'Île Maurice dispose du meilleur environnement des affaires en Afrique.

PROJETS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE QUI CONCERNENT LES PAYS DE NOTRE GROUPE AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE

Le 24 avril 2019 – **BURKINA FASO** – Premier appui budgétaire pour la gestion fiscale – \$100 millions

Le 25 avril 2019 – **NIGER** – Financement additionnel pour l'action communautaire en faveur de la résilience climatique – \$14,6 millions

Le 30 avril 2019 – **MADAGASCAR** – Appui budgétaire pour la gestion fiscale et le développement du secteur de l'énergie – \$100 millions

Le 30 avril 2019 – **BURKINA FASO** – Projet d'appui à l'inclusion financière – \$100 millions

Le 03 mai 2019 – **DJIBOUTI** – Financement additionnel pour l'amélioration des performances du secteur de la santé – \$6 millions

Le 06 mai 2019 – **RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE** – Premier appui budgétaire pour la consolidation et l'inclusion sociale – \$100 millions

Le 15 mai 2019 – **DJIBOUTI** – Projet intégré de filets sociaux et du capital humain – \$15 millions

Le 16 mai 2019 – **CÔTE D'IVOIRE** – Investissement de la SFI dans le programme de logement en Côte d'Ivoire – \$100 millions

Le 16 mai 2019 – **CÔTE D'IVOIRE** – Appui du Guichet du Secteur Privé (PSW) de l'IDA18 en monnaie locale pour l'investissement de la SFI dans le programme de logement en Côte d'Ivoire – \$45 millions

Le 17 mai 2019 - **MAURITANIE** - projet de développement de la filière écoproduit de Nouadhibou - \$8 millions

Le 17 mai 2019 - **NIGER** - Projet de gestion des risques de catastrophe et du développement urbain - \$25 millions

Le 17 mai 2019 - **RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE** - Projet d'appui à la relance de l'agriculture et au développement de l'agro-industrie - \$25 millions

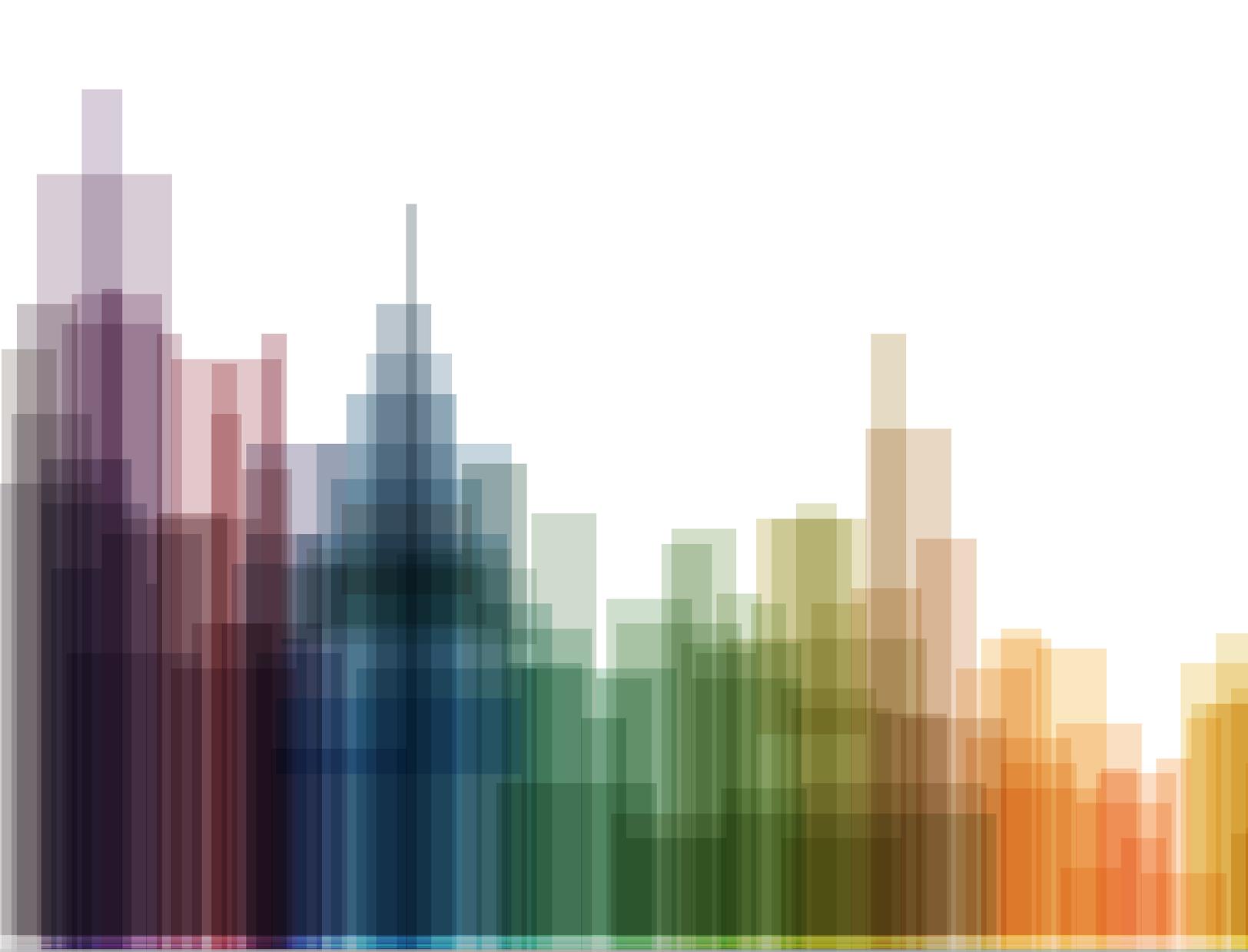
Le 20 mai 2017 - **COMORES** - Projet intégré de développement et de compétitivité - \$25 millions

Le 23 mai 2019 - **BÉNIN** - Projet de gestion des eaux pluviales et de résilience urbaine - \$100 millions

Le 29 mai 2019 - **BURKINA FASO** - Projet d'amélioration et de réponse aux besoins des réfugiés et des communautés hôtes.

Le 30 mai 2019 - **BÉNIN** - Projet de gestion des forêts classés - \$75 millions

Le 30 mai 2019 - **RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE** - Projet LONDO (travaux publics à haute intensité de main d'œuvre) - \$100 millions



LE GROUPE AFRIQUE II comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, Cabo Verde, la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, l'Île Maurice, le Niger, São Tomé & Príncipe, le Sénégal, le Togo.

BULLETIN MENSUEL DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II (EDS13)

Rédaction : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Édition : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Conception graphique : GCS, Creative Services, Groupe de la Banque mondiale. Illustration © iStock/shuoshu.

Impression : Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.

Pour toute contribution ou suggestion, veuillez contacter Abdoul Karim OURO SAMAH,

aallasan@worldbank.org, tél. : +1 (202) 458 1158 | fax : +1 (202) 522 1585.

Ce bulletin mensuel est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse www.worldbank.org/eds13.